

Commune de Saint-Michel-le-Cloucq



## PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'Approbation

### Pièce 4.2.0 : Notice explicative des annexes sanitaires

*DOSSIER D'APPROBATION  
à la délibération du Conseil municipal  
en date du 21 janvier 2020*

Le Maire,  
Yves BILLAUD

A blue circular official stamp of the commune of Saint-Michel-le-Cloucq is overlaid with a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'SAINT-MICHEL-LE-CLOUcq' and '(Vendée)'.



## ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune a été approuvé le 6 novembre 2012 par le conseil municipal de Saint-Michel-le-Cloucq de manière concomitante à l'élaboration du PLU précédent.

Le zonage d'assainissement n'a pas été mis à jour dans le cadre de la révision du PLU pour les raisons suivantes :

- Les changements mineurs du zonage du projet de PLU vis-à-vis du zonage d'assainissement (ce dernier est quasiment similaire aux zones U et AU du projet de PLU) ;
- la Communauté de Communes du Pays Fontenay Vendée (CCPFV) dispose désormais de la compétence assainissement.

## ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

C'est à l'échelon communautaire que sera initié un schéma directeur des eaux pluviales.

## EAU POTABLE

La commune de Saint-Michel-le-Cloucq a délégué la responsabilité du service public de production et de distribution d'eau potable à l'un des 22 Syndicats Intercommunaux d'A.E.P. fédérés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, par le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée : Vendée Eau.

Le Syndicat Intercommunal a la responsabilité de la production de l'eau potable (propriétaire et gestionnaire des captages, des forages et des usines de traitement d'eau potable, propriétaire des barrages et responsable de la protection de la ressource) tandis que Vendée Eau a la compétence de la distribution de l'eau potable aux abonnés.

Depuis le 1er janvier 2018, Vendée Eau exerce la compétence production et distribution de l'eau potable pour le compte des communautés de communes et d'agglomération qui ont pris la compétence eau potable par anticipation de la loi NOTRE ; il regroupe 264 des 267 communes de Vendée.

La commune de Saint-Michel-le-Cloucq est alimentée en eau potable depuis le barrage et l'usine de Mervent. En cas de problème, le relais peut être assuré par les eaux de l'Angle Guignard. Les ressources en eau potable proviennent d'eau de surface.